



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : jean-michel.pouget@sarthe.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 14 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

Si protocole de préfiguration : date de signature : 28 juin 2021

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: Sarthe, nature: departement, SIREN: 72
- Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
- Nom: PETR Pays vallée du Loir, nature: PETR, SIREN: 200076396
- Nom: CC Loir-Lucé-Bercé, nature: CC, SIREN: 200070373

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLUI
- SCOT
- SRADDET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ruralité
- Convention globale CAF
- LEADER
- ORT

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : DYNAMISER L'ECONOMIE ET RENDRE L'EMPLOI ATTRACTIF AXE 1 : Conduire une stratégie économique pour assurer des activités pérennes Principaux objectifs :
- Optimiser l'offre foncière pour attirer les entreprises et répondre à leurs besoins
- Développer et structurer les filières locales
- Soutenir l'activité agricole dans son maintien et sa transition
- Mettre au point une stratégie collective de marketing territorial adaptée au territoire AXE 2 : Innover pour faciliter l'accès à l'emploi
- Développer une offre de formation répondant aux besoins identifiés, notamment en partenariat avec LoirCoWork
- Favoriser l'adéquation offre/demande avec une plateforme de mise en relation
- Proposer une offre de services adaptés à la main d'œuvre non permanente
- Lever les freins à l'emploi liés à la mobilité AXE 3 : Faciliter l'accès au numérique
- Développer et gérer le réseau
- Accompagner des populations éloignées du numérique
- Tirer le meilleur parti des outils numériques pour développer le territoire
- ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : PRESERVER LE CADRE DE VIE AXE 1 : Préserver, protéger et gérer durablement les ressources en eau Améliorer la gestion de la ressource en eau
- Garantir la qualité écologique de l'eau
- Prévenir les risques de catastrophe naturelles AXE 2 : Impulser une démarche de transition écologique
- Faire du patrimoine municipal et de l'aménagement un levier d'atténuation du changement climatique
- Développer les énergies renouvelables
- Réduire et mieux recycler les déchets
- Sensibiliser tous les acteurs du territoire à la protection de l'environnement AXE 3 : Mettre en valeur les richesses paysagères, le patrimoine naturel et bâti
- Préserver le patrimoine bâti
- Mettre en valeur les richesses naturelles et paysagères

- Faire la promotion des richesses du territoire ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : ACCUEILLIR, ATTIRER ET FAIRE RESTER LES FAMILLES AXE 1 : Adapter les logements
- Favoriser la rénovation des logements anciens et réduire la vacance
- Adapter l'habitat existant à une population vieillissante
- Proposer une offre de logement attractive aux jeunes actifs AXE 2 : Accompagner et inclure les familles
- Adapter l'accueil de la petite enfance aux besoins des habitants
- Proposer un meilleur accueil des enfants et adolescents
  
- Favoriser l'autonomie des seniors
- Développer la communication et les services aux habitants AXE 3 : Mettre en valeur les richesses culturelles et le sport
- Développer l'offre culturelle
- Compléter le maillage en équipements sportifs
- Coordonner et communiquer sur les événements sportifs et culturels ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : RENFORCER LA PROXIMITE ET L'ACCESSIBILITE DES SERVICES AXE 1 : Faciliter les déplacements Principaux objectifs :
  
- Favoriser de meilleurs usages de la voiture
- Développer les mobilités douces
- Proposer des solutions de transport inclusives AXE 2 : Réinvestir les centre-bourg Principaux objectifs :
  
- Améliorer l'espace public des centre-bourgs
- Garantir l'accessibilité des centre-bourgs à tous
- Maintenir et développer l'offre commerciale et de service dans les centre-bourgs AXE 3 : Répondre aux besoins de santé Principaux objectifs :
- Garantir une offre médicale de qualité sur le territoire
- Adapter la pratique médicale pour une vision globale de la santé
- Mettre à profit les nouvelles technologies pour mieux se soigner

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Emploi et Insertion
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Organisation des déplacements
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 24

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 97

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- Préfet
- DDT
- DDTES
- ARS
- ADEME
- Banque des territoires
- Nom: Sarthe, nature: département, SIREN: 72

- Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
- Nom: PETR Pays vallée du Loir, nature: PETR, SIREN: 200076396
- Nom: CC Loir-Lucé-Bercé, nature: CC, SIREN: 200070373

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Ateliers et Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Restauration et alimentation durable
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 3.03M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 2.07M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 216 000€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 710 600€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 30 000€